

« **Le couple France-Allemagne et les institutions européennes. Une postérité pour le Plan Schuman ?** B itsch, Marie-Thérèse (dir.). Bruylant, Bruxelles, 2001, 610 p. »

Michel Lelart

Études internationales, vol. 34, n° 1, 2003, p. 173-174.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/006951ar>

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/documentation/eruditPolitiqueUtilisation.pdf>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

à cet égard – le livre ne le souligne pas assez – que ces gouvernants sont aux yeux du terrorisme la seule cible qui compte, les victimes elles-mêmes faisant figure de « dégâts collatéraux ».

Faute d'être au cœur du sujet, cette discussion sur les ADM a le mérite de déboucher sur une critique ferme et lucide des conclusions que tire le gouvernement des États-Unis d'Amérique d'analyses erronées. Celles-ci, selon François Légaré, exagèrent la gravité et l'imminence de la menace NBC du terrorisme. Ce faisant, il alimente les frayeurs de l'opinion publique pour mieux les instrumentaliser, d'où l'inflation extravagante des dépenses militaires pour le développement d'un système de défense parfaitement inadéquat.

Non seulement, conclut Légaré, viendrait-il de tirer de justes leçons des méthodes des terroristes, encore faudrait-il prendre en compte leur motivation en intégrant bien le fait qu'ils bénéficient à l'échelle mondiale, d'une forte légitimité souvent d'inspiration religieuse, mais pas seulement.

LOUIS-JEAN DUCLOS

Retraité du Centre d'études et de recherches internationales
Fondation nationale des sciences politiques, Paris

Le couple France-Allemagne et les institutions européennes. Une postérité pour le Plan Schuman ?

BITSCH, Marie-Thérèse (dir.). Bruylant,
Bruxelles, 2001, 610 p.

Cet ouvrage constitue les Actes du colloque organisé à l'Institut des hautes études européennes de Strasbourg les 25-26 et 27 mai 2000, dans le cadre des manifestations commémoratives pour le 50^e anniversaire du célèbre discours de Robert Schuman, le 9 mai 1950. Il comprend

vingt-cinq contributions émanant d'historiens, d'économistes, de spécialistes des relations internationales, de science politique et de droit communautaire. Il se situe délibérément dans une perspective historique.

Ce sont d'abord les premières options qui ont jalonné les années 50 : la Communauté européenne du charbon et de l'acier, la politique agricole commune, la mise en place des institutions. C'est ensuite l'évolution institutionnelle pendant la décennie 60, notamment l'éventualité d'un élargissement, le défi de l'Europe politique et la crise institutionnelle de 1965 marquée par l'opposition du général de Gaulle et la politique de la « chaise vide ». C'est la position des principaux dirigeants pendant les années 70 : Georges Pompidou, Willy Brandt, Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing. Ce sont enfin les relances successives pendant les années 80 et 90, dominées par le couple François Mitterrand-Helmut Kohl et marquées par la mise en place de l'union monétaire et l'avènement de l'euro.

Si l'on ajoute qu'une autre partie regroupe six communications sur l'attitude des milieux d'affaires, des syndicats, des partis politiques, en France et en Allemagne, l'ensemble constitue un véritable traité de l'élaboration de l'union européenne, tant la relation entre ces deux pays a constitué un élément essentiel. Il permet de bien comprendre comment l'Europe d'aujourd'hui s'est faite peu à peu, presque au jour le jour, et comment les deux pays pilotes ont surmonté leurs dissensions à force de compromis. L'accent est mis sur le rôle particulier de certains dirigeants ou de certains experts, sur l'enjeu de certains débats, sur l'importance des concessions, sur l'évolution des points de vue. Le fait qu'il s'agisse des Actes d'un colloque permet de couvrir la plupart des aspects et

d'aborder cette histoire sous des angles différents mais complémentaires.

C'est une histoire qui n'est pas terminée. La réunification allemande appartient au passé, Berlin est redevenue une capitale, l'euro a remplacé le franc, le mark et une dizaine d'autres monnaies. Mais l'Europe continue sa mutation, à la fois parce qu'elle est sur le point de s'élargir à d'autres pays en Europe centrale et orientale, parce qu'elle doit réformer ses institutions, et parce qu'elle doit décider d'aller ou non vers une union politique et, dans l'affirmative, comment et jusqu'où ? Sur ces questions-là, les points de vue de la

France et de l'Allemagne ne concordent pas vraiment. Mais ces deux pays resteront les moteurs de la plupart des avancées possibles. C'est pourquoi cette histoire du couple franco-allemand permet non seulement de comprendre ce qui s'est passé depuis cinquante ans, mais d'imaginer ce qui peut arriver maintenant. C'est bien ce qui explique le sous-titre de l'ouvrage : peut-on parler de la postérité du plan Schuman, cette méthode imaginée au lendemain de la dernière guerre peut-elle encore servir à l'aube de ce nouveau millénaire ?

MICHEL LELART

CNRS, Université d'Orléans, France